

Conseil général de Val Terbi du 10 septembre 2024

TRAITEMENT EGALITAIRE DES SOCIETES

Je remercie M. Laurent Steulet pour ses questions qui me donne aussi l'occasion de réexpliquer notre politique financière envers les sociétés.

1. Le CC mentionne effectivement uniquement les subventions dans sa communication aux sociétés locales afin de leur permettre d'établir leur budget en tenant compte de nos apports financiers. Il n'y a aucune volonté de la part du CC de tenir certains aspects cachés ou non transparents. Notre façon de procéder est simplement pragmatique et a été mise en place à la suite des fusions. Lors des 2 fusions les sociétés locales ont été conviées pur expliquer ce tarif. Lors de ces séances, le CC a bien expliqué les différences entre sociétés qui ont a charge leur propre infrastructure et celles qui bénéficient des infrastructures communales. De mémoire, j'avais donné un exemple parlant : le coût d'une heure de halle de gymnastique à Vicques, tous utilisateurs confondus est de 120 francs environ. C'est d'ailleurs à partir de ce constat que le CC avait proposé une subvention spécifique aux clubs de foot, comme ce sont les sociétés ayant les plus lourdes charges. Cette subvention s'élève à 10'000 francs pour un club totalement sur la commune. Les soutiens octroyés au FC Vicques pour son éclairage tient aussi compte de cette volonté d'équité. Il en était probablement aussi question lors de l'octroi du droit de superficie accordé pour le développement des pré-ronds

A noter encore, que les sociétés qui louent des halles de Gym ou autres locaux communaux bénéficient d'un effet d'aubaine. En effet, la commune a besoin de certaines infrastructures comme les halles de gym pour l'enseignement et peut donc se permettre- puisqu'elles sont construites et disponibles - de les louer à bas coût en dehors des besoins scolaires. Cette situation rend l'évaluation du coût très difficile voire impossible.

2. L'idée de rappeler aux sociétés d'une manière ou d'une autre les prestations non financières dont elles bénéficient me paraît être utile, en effet ces prestations sont loin d'être négligeable et il me semble utile que chacune et chacun en aie conscience. Le CC réfléchira à une communication simple et efficace poursuivant ce but.

Claude-Alain Chapatte